



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation interministérielle
à l'hébergement et à
l'accès au logement

Bilan 2021-2022

Toutes et tous à l'école!

Programme d'accompagnement vers l'école
dans le cadre de la résorption des bidonvilles

15 départements engagés pour la scolarisation des enfants vivant en bidonvilles et en squats



Bouches du Rhône
L'École au présent,
Adapp13

Gironde
GIP B2M

Haute-Garonne
Rencont'Roms nous,
Espoir 31 et Professeurs
relais école et précarités
(PREP)

Hérault
La Cimade, 2 choses Lune,
AREA

Isère
L'Oiseau bleu

Loire-Atlantique
Les PEP 44

Nord
La sauvegarde du Nord

Rhône
Classes 69

Haute-Savoie
ALFA3A

Vienne
Audacia

Maine-et-Loire
France Horizon

Essonne
Intermèdes Robinson

Seine-Saint-Denis
École enchantée, Askola
(Aset 93)

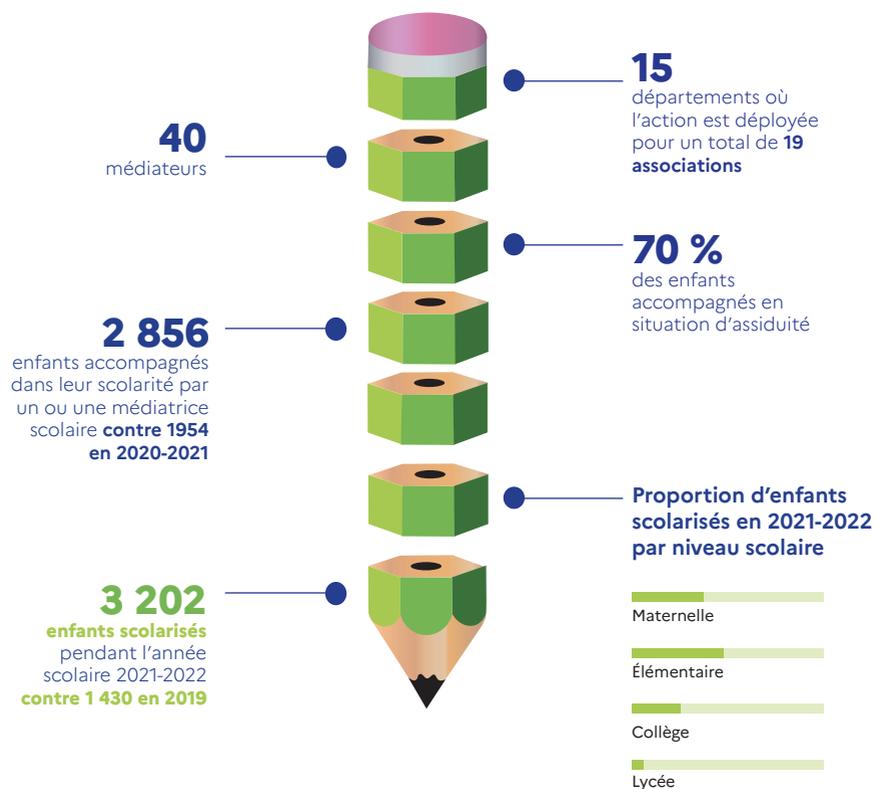
Val de Marne
PEP 94

Val-d'Oise
Ecole et Famille

Les chiffres de la médiation scolaire

L'accès à l'école des **7 000 enfants** résidant en squats et bidonvilles fait partie des interventions participant à la résorption des bidonvilles. Parmi eux, 70% n'ont jamais été à l'école ou sont en décrochage scolaire. Depuis la rentrée 2020, des actions de **médiation scolaire portées par la Dihal** ont été mises en place en lien étroit avec les autorités académiques.

40 médiateurs financés à hauteur de 1,6M€, participent à un changement de paradigme dans la prise en charge de cette question et à **l'instauration de liens de confiance entre parents, enfants et institution scolaire.**



Un dispositif qui mobilise toutes les parties prenantes



La scolarisation des enfants vivant dans les bidonvilles et squats est **au cœur de la stratégie nationale de résorption des bidonvilles pilotée par la Dihal**. Quel que soit le lieu d'habitat, les enfants doivent pouvoir aller à l'école et suivre leur scolarité. **C'est non seulement une obligation mais aussi une nécessité pour leur avenir**. C'est en lien étroit avec l'Éducation nationale et la Délégation interministérielle à la Prévention et à la Lutte contre la Pauvreté, que le programme de médiation scolaire qui renforce les actions d'accompagnement des familles et des enfants «vers et dans l'école» a été élaboré. Relier l'ensemble des pouvoirs publics et acteurs associatifs sur cette question est essentiel pour que les enfants soient durablement soutenus dans leur scolarité.

La mobilisation partenariale et l'instauration de liens de confiance entre parents, enfants et acteurs de la scolarisation (collectivités, Casnav, DSDEN, chefs d'établissements et équipes éducatives) **contribue à l'intégration des enfants et participe à la lutte contre la mendicité infantile**. Du chemin reste à parcourir pour atteindre 100% d'enfants scolarisés et c'est ensemble, avec toutes les parties prenantes, que nous relèverons le défi de **« Toutes et tous à l'école! »**.

Sylvain MATHIEU

Délégué interministériel pour l'hébergement et l'accès au logement.

● **Un partenariat quotidien avec tous les acteurs** (CASNAV¹, DSDEN², établissements, DDETS³, collectivités territoriales, associations, bénévoles).

● **Un travail de médiation reconnu par tous** (parents, équipes éducatives, collectivités locales...).

● Des initiatives **socio-éducatives, culturelles, artistiques** et **sportives facilitant la socialisation des enfants**.

● **Une adhésion accrue des parents à l'enjeu scolaire** : dans plusieurs départements, des groupes de parole sont organisés dans le cadre du soutien à la parentalité.

... et qui fait ses preuves

Montpellier



Le théâtre de papier ambulant « Kamishibai » réunit familles, enfants, médiateurs et enseignants autour de spectacles de contes (AREA 34).

Toulouse



Des actions de prévention et de lutte contre le racisme et les discriminations sont proposées par les enfants et les médiateurs dans les établissements scolaires (Rencont'Roms Nous).

Nantes



Chaque enfant a réalisé son propre livre au musée de l'Imprimerie, dans le cadre d'un projet DRAC⁴ « Action culturelle et langue française » (PEP44).

« Léo*, 6 ans est arrivée en France il y a un an et demi : jamais scolarisée, très timide, elle refusait d'être séparée de sa maman avant de commencer l'atelier de préparation à la scolarisation.

Elle a aujourd'hui intégré l'école élémentaire et fait des progrès scolaires décrits comme « spectaculaires » par sa professeure »

École Enchantiée

**le prénom a été modifié*

1. Centre académique pour la scolarisation des enfants nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs
2. Direction des services départementaux de l'éducation nationale
3. Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

4. Direction régionale des affaires culturelles

Et demain ?

- 1. Améliorer encore les conditions matérielles d'accès à l'école** en permettant notamment à toutes les familles de disposer de restauration scolaire et de moyens de transport accessibles.
- 2. Accélérer les processus d'inscription** en mairie et d'entrée en établissement.
- 3. Développer le réseau des partenaires**, notamment territoriaux, pouvant apporter un soutien aux médiateurs sur les questions d'accès au périscolaire, à la santé, etc.).
- 4. Renforcer les liens** déjà tissés entre les familles, les enseignants et les médiateurs.
- 5. Poursuivre la sensibilisation des personnels éducatifs** aux conditions de vie précaires des familles concernées et leur apporter un soutien renforcé pour lutter contre le décrochage scolaire.
- 6. Intensifier la veille** sur les situations relevant de la protection de l'enfance et prévenir le décrochage scolaire, notamment des jeunes filles.
- 7. Poursuivre l'animation du réseau des médiateurs** et les sessions de formations organisées par la Dihal.

Contacts

Manuel DEMOUGEOT
Directeur de cabinet
manuel.demougeot@dihal.gouv.fr

Laure DUBUC
Cheffe de projet
laure.dubuc@dihal.gouv.fr

Jean-Paul BACHELOT
Conseiller éducation & droits de l'enfant
jean-paul.bachelot@dihal.gouv.fr

Salomé MARTIN-DARRAS
Chargée de déploiement
salome.martin-darras@dihal.gouv.fr



Plateforme
de résorption des bidonvilles



Blog Resorption bidonvilles



Site internet de la Dihal



Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement

Grande Arche de la Défense - paroi Sud
92 055 LA DEFENSE

contact.dihal@dihal.gouv.fr
tél 01 40 81 33 60
dihal.gouv.fr